



LE PREAVIS DE GREVE DES DOCUMENTALISTES DU SIEGE DES 10 & 11 SEPTEMBRE 2024 EST MAINTENU !

La CGT a déposé le vendredi 6 septembre un préavis de grève les 10 et 11 septembre 2024 pour soutenir les revendications des documentalistes du Siège.

Les salariés revendiquent la reconnaissance de leurs compétences à leur juste valeur, aussi bien au niveau salarial que fonctionnel. Les documentalistes demandent également des embauches et le remplacement des salariés quand ils sont absents.

Après deux réunions de négociations de ce préavis, la direction a avancé avec des propositions nettement insuffisantes.

Dans ces conditions, le préavis est maintenu.



PREAVIS DE GREVE 10 & 11 SEPTEMBRE 2024 DOCUMENTALISTES DU SIEGE



Depuis plus d'un an, les documentalistes de la Médiathèque et de la Vidéotheque des Sports ont entrepris une démarche auprès des responsables RH pour obtenir une revalorisation salariale passant par des évolutions de groupe ainsi qu'une actualisation de leur fiche de poste désormais obsolète.

En effet, le champ des compétences et les missions des documentalistes se sont considérablement élargis ces dernières années, sans que cela soit reconnu par la direction, tant par le niveau de qualification que par le salaire.

Les documentalistes doivent aujourd'hui faire face à la fois à un accroissement des demandes et des « clients » (France Info, JT climat, Télématin, chaînes extérieures) et aussi à une augmentation des tâches (traitement des rushes et des images de drones par exemple). La multiplication des Spéciales implique des recherches pour les sujets, les bandes annonces, ainsi qu'un travail iconographique pour assurer l'habillage ; ce qui impacte fortement le volume de travail.

Au fil des ans, avec la multiplication des sources d'images photos et vidéos (agences, réseaux sociaux, images amateurs), les documentalistes ont dû développer des compétences éditoriales, commerciales, techniques et juridiques. Mais ces savoir-faire, la polyvalence et l'adaptabilité des documentalistes dans tous ces domaines ne sont pas reconnus.

Les nouveautés de la rentrée (« heure américaine » sur France Info, allongement à une heure du 20H) vont intensifier la charge de travail alors que le service est en sous-effectif chronique, et que les absences maladie de longue durée ne sont pas remplacées.

Après deux réunions avec la RH, les décisions des comités de salaires de 2024 ne s'avèrent pas à la hauteur des engagements pris.

Les documentalistes demandent :

- Le changement de groupe pour les documentalistes du groupe 4 en groupe 5S et du groupe 5S en 6S.
- Le comblement du sous-effectif chronique par l'embauche de 4 documentalistes.
- La revalorisation salariale pour tous les documentalistes.
- Le rattrapage des disparités salariales entre les documentalistes.
- Le remplacement systématique des documentalistes absents.

Afin d'obtenir gain de cause, la CGT appelle les documentalistes du siège à cesser le travail à partir du 10 septembre 00h pour une durée de 48h.

Georges PINOL
Délégué Syndical Central CGT

Pour la direction
Reçu en mains propres
le 07 septembre 2024
avec les Réserves d'usage
Amalric Secourd

Paris, le 07 septembre 2024